ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 84894

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Développer et pérenniser l'apprentissage dans la fonction publique ». Le rapporteur suggère de mobiliser, au niveau régional, sous l'égide du préfet de région et du recteur, les plateformes de formation - ressources humaines (RH), pour offrir en liaison avec les autres dispositifs d'offres de formation, des modules de formation adaptés aux besoins des maîtres d'apprentissage. Il suggère également de valoriser cet effort de formation par une attestation de compétences, prise en compte dans le déroulement de la carrière du maître d'apprentissage, dans le cadre de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Il la remercie de bien vouloir lui faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84894
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 juillet 2015, page 5345
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)